



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ELECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX

SCRUTINS DES 5 ET 6 AVRIL 2016

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)

COLLEGE DES USAGERS

Vu le code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université Paris 1 modifiés,
Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1,
Vu l'arrêté électoral n°2016/249 du 24 février 2016,
Vu la circulaire du 24 février 2016 relative à l'organisation des élections,
Vu le procès-verbal des opérations de dépouillement auquel il a été procédé le 8 avril 2016
Considérant une erreur matérielle relative au nom des élus suppléants

LE PRESIDENT

ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE EN DATE DU 8 AVRIL 2016

Article 1: Les listes en présence ont obtenu les résultats suivants:

Nbre de sièges à pourvoir	16
Nbre d'inscrits	36 174
Nbre d'emargements	3084
Nbre de votants	3084
Nbre de bulletins blancs et nuls	74
Nbre de suffrages exprimés	3010
Nbre d'enveloppes	3084
Quotient électoral	188,13

Taux de participation
8,53

LISTES	CENTRES								Nb de voix obtenues	Nb de sièges au quotient électoral	Plus fort reste	Nb de sièges au plus fort reste	Plus fort reste	Nb de sièges au plus fort reste	Plus fort reste	Nb de sièges au plus fort reste	Plus fort reste	Nb de sièges au plus fort reste	Plus fort reste	Total du nombre de sièges
	PANTHEON	PMF	SAINT CHARLES	RENE CASSIN	MSE	MICHELET	NOGENT SUR MARNE													
Liste 1 : FEDER	48	59	5	22	2	1	3	140	0	140	0	140		140	1	48,1			1	
Liste 2 : UNI - Contre les blocages, pour une université moderne et professionnalisante !	88	101	9	51	12	16	0	277	1	89	0	89		89		89	1		2	
Liste 3 : Fédé Paris 1, associatifs & indépendants	341	631	15	273	6	39	9	1314	6	185	1	3,13		3,13		3,13			7	
Liste 4 : UNEF et associations étudiantes	163	315	127	151	29	34	16	835	4	83	0	83		83		83			4	
Liste 5 : Solidaires étudiant-e-s et indépendant-e-s	111	166	22	24	12	28	7	370	1	182	0	182	1	6,13		6,13			2	
Liste 6 : Cocarde Etudiante - Contre les blocus et les dégradations	35	24	1	9	2	2	1	74	0	74	0	74		74		74			0	
Suffrages exprimés	786	1296	179	530	63	120	36	3010											16	
Nuls	14	29	6	9	5	8	3	74												
Blancs	0	0	0	0	0	0	0	0												
Total	800	1325	185	539	68	128	39	3084												

Article 2: Sont proclamés élus:

Membres titulaires :

TOUITOU ELIE
VILLUMSEN JENS
CURRENTI ANNA
MEZIANI YOUSRA
BERNAL MANU
DUGUE ELISA
JEAN-LOUIS THEO
ILYAN NATALI
KHANH FLORIAN
DAUDIN MARIE
DE OLIVEIRA GILL JASPAL
EMBALO MAMADOU
DANSO FATOUMATA
SUBERBIE HUGO
MELLAL LAMIA
MEGAL YANIS

Membres suppléants :

CHEMLA YONA
KIHM STANISLAS
CHAIGNE CLEMENCE
SACCACO JESUS
STOCLET EUGENIE
MENDRET SIMON
LOUIS VALENTINE
FAURE CLEMENT
MENTEAU LAURIE
PHE OLIVIER
NOULIN EVA
MESRE BASILE
GARAVAGNO PAULINE
MAURY-CASALTA HADRIEN
MAITRI TABITHA
CHARBONNIER JOEL

FEDER

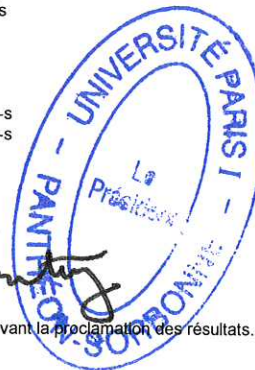
UNI - Contre les blocages, pour une université moderne et professionnalisante !
UNI - Contre les blocages, pour une université moderne et professionnalisante !
Fédé Paris 1, associatifs & indépendants
Fédé Paris 1, associatifs & indépendants
Fédé Paris 1, associatifs & indépendants
Fédé Paris 1, associatifs & indépendants
Fédé Paris 1, associatifs & indépendants
Fédé Paris 1, associatifs & indépendants
Fédé Paris 1, associatifs & indépendants
Fédé Paris 1, associatifs & indépendants
UNEF et associations étudiantes
UNEF et associations étudiantes
UNEF et associations étudiantes
UNEF et associations étudiantes
Solidaires étudiant-e-s et indépendant-e-s
Solidaires étudiant-e-s et indépendant-e-s

Article 3: Le Président de l'université Paris 1 est chargé de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Paris, le 11 avril 2016

Le Président, Philippe BOUTRY

Philippe Boutry



Le recours à l'encontre de cet arrêté devant la Commission de contrôle des opérations électorales est recevable au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Il doit être adressé au Tribunal administratif de Paris.